

Pass Navigo demi-tarif

Avec l'AME, il est possible d'avoir un Passe Navigo à demi-tarif.

Pour obtenir cette réduction, il faut d'abord faire une demande de droit. Cela se fait par mail auprès de l'Agence Solidarité Transport, en vous munissant de votre carte AME et de votre passe Navigo :

www.solidaritetransport.fr

ou

0800 948 999 (appel gratuit), du lundi au vendredi, de 9h à 19h

Si vous ne possédez pas encore de passe Navigo, vous pouvez :

- en faire la demande auprès de l'Agence Solidarité Transport
- en faire la demande dans un guichet RATP ou SNCF Transilien (en présentant un justificatif d'identité et un justificatif de domicile)

Une fois que vous avez obtenu une carte Navigo, vous devez :

- 1) Charger à une borne RATP votre droit à la réduction 50% sur votre carte Navigo.
- 2) Puis charger sur votre carte des forfaits *Navigo réduction 50% Mois* ou *Semaine*, ou acheter des *tickets* ou *billets demi-tarif* (et toujours voyager avec votre passe Navigo indiquant votre droit à réduction).